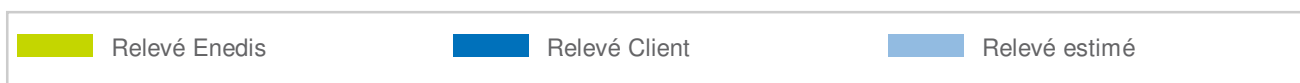
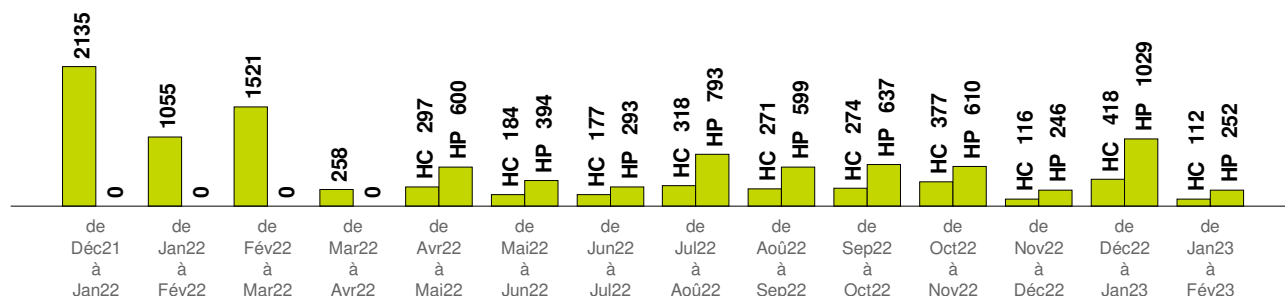




Evolution de votre consommation facturée en kWh



⚡ Votre consommation en Electricité



📱 Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur particulier.edf.fr/prix

🔍 Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Prix

Electricité : Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2022. Le montant de la CSPE a évolué le 01/01/2023 et le 01/02/2023. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/02/2023. Plus d'information sur le site edf.fr.

Consommation

- (1) Evolution au 01/02/23 : sur les 2544 kWh facturés, 2503 kWh à 0,1149 €/kWh et 41 kWh à 0,1336 €/kWh
(2) Evolution au 01/02/23 : sur les 5453 kWh facturés, 5361 kWh à 0,1458 €/kWh et 92 kWh à 0,1847 €/kWh

Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

- (3) CSPE : Evolution au 01/01/23 et au : 01/02/23 : sur les 9776kWh facturés, 8858kWh à 0,00100€/kWh, 785kWh à 0,00763€/kWh et 133kWh à 0,00100€/kWh
CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

